Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260507-COM202646-DE

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 7 mai 2026 à 19 heures

Membres en exercice : 15 – membres présents : 15
Date de convocation : 29 avril 2026

Le sept mail deux mille vingt-six à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Sonia ALLAIN, Maire

Étaient présents : Sonia ALLAIN, Maire. Patrick GUILLOUX, Morgane BROUDER, Jean-François LE MIGNOT, Sylvie MARIGAULT, Maires-Adjoints. Franck HAMARD, Lizig CLOAREC, Claudie VASSEUR, Mathieu LE GALL, Maxime TIREL, Nolwenn BOHEC, Nelly ROPARS, Serge OLLIVAUX, Anna MERCIER, Ludivine GEORGELIN

Secrétaire de séance : Claudie VASSEUR

202646 - Campagne frelons asiatiques

Sonia ALLAIN, Maire, informe l'assemblée que les tarifs 2026 pour intervention **dans le cadre de la campagne de destruction des frelons asiatiques** ont été validés par la commune, le 24 mars 2026. Ces tarifs sont les suivants :

• Intervention nid primaire	30.00 euros TTC
• Intervention nid secondaire inférieur à 3 mètres	60.00 euros TTC
• Intervention nid secondaire de 3 à 15 mètres	70.00 euros TTC
• Intervention au-delà de 15 mètres	80.00 euros TTC

Et rappelle qu'en 2025, la commune prenait en charge 50 % du prix de l'intervention.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à la majorité des membres

- **DECIDE** de reconduire le dispositif de prise en charge à hauteur de **80 %** du prix de l'intervention pour destruction des nids de frelons asiatiques, pour la saison 2026
- **PRECISE** que l'intervenant devra fournir à la mairie, les documents correspondants à la dépense, qui sera supporté par la commune, laquelle émettra ensuite un avis des sommes à payer à l'attention des personnes concernées à hauteur de 80 % de la dépense
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les documents s'y rapportant

Pour extrait conforme
Sonia ALLAIN, Maire

Claudie VASSEUR
Secrétaire de Séance

Acte rendu exécutoire
après transmission en Préfecture le 13 mai 2026
et publication ou notification le 13 mai 2026